

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 155

Artikel: Carrières féminines : l'administration : [1ère partie]

Autor: Mattez, Marguerite

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En formant des vœux pour l'avenir de ce nouveau groupement, nous désirons insister sur deux points — d'ailleurs intimement liés. Puisse la Ligue trouver d'emblée une forme d'action adaptée à la nature féminine, en fournissant à chaque membre l'occasion d'élargir son cercle d'intérêt et de mettre en œuvre sa puissance d'amour et son esprit familial! Si ses efforts dans ce sens sont couronnés de succès, elle réalisera également la mission éducatrice qui lui incombe auprès de la jeunesse.

Les termes de coopération et d'éducation ne sont-ils pas inséparables dans leur idéal commun d'une solidarité économique inspirée par l'exemple de la solidarité familiale? La femme, qui a toujours exercé son action dans les deux domaines, économique et éducatif, n'est-elle pas toute désignée pour aiguiller la jeune génération dans la nouvelle voie d'une coopération de travail et de responsabilité collective? Le champ d'activité que nous venons d'indiquer nous semble donc fécond en promesses et l'on ne peut que souhaiter de voir les femmes se montrer à la hauteur de leur tâche.

La Ligue accepte comme membres tous les groupements féminins des Coopératives de consommation, ainsi que des membres individuels. La participation de ceux-ci est non seulement désirée, mais indispensable. En effet, leur indépendance, leur esprit d'initiative compléteront heureusement le travail plus réglementaire et moins spontané des commissions officielles. Or, ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas la persistance dans les voies suivies jusqu'ici, mais une inspiration nouvelle s'incarnant dans des formes nouvelles. Au *Frauenbund* de se mettre à l'œuvre!

DORA STAUNDINGER.

(Trad. des *Neue Wege*, par M^{lle} C. Haltenhoff).

Note de la traductrice. Le compte-rendu du dernier Congrès Coopératif britannique (publié dans le journal *la Coopération*) nous apprend que, pour la première fois, le discours d'ouverture a été prononcé par une femme. Miss Llewlyn Davies, présidente de la *Guilde Coopérative féminine*, celle même dont parle M^{me} Staundinger. Miss Davies a insisté sur le rôle considérable des femmes dans l'organisation coopérative et sur l'importance de voir mieux compris les principes directeurs du mouvement. En témoignage des services rendus, l'Union britannique a offert à Miss Davies une adresse artistiquement exécutée.

pays (13 1/2 %). » Cette réponse ne révèle-t-elle pas le malheur qu'il y a à ne pas être obligé de gagner sa vie et à considérer le travail en amateur?

Un nombre infime de fillettes (7 % au total : cette faible proportion n'est-elle pas une condamnation de notre école au point de vue du développement du sens social?) entendent la tâche sociale; 2 fillettes seules espèrent avoir le droit de vote; quelques-unes espèrent s'occuper d'œuvres charitables. « Tâcher de faire le plus de bien possible. (13 ans, p.) » — « J'aimerais vivre honnêtement, bien et simplement, avec toutes les personnes qui m'entourent, car dans la vie il faut se rendre service les uns aux autres. » — « Produire quelque chose et être avec ma famille (11 1/2 a., r.) ». Puis une jeune fille pieuse : « Je voudrais vivre isolée, n'ayant qu'un peu de fortune pour faire le bien ou alors me consacrer entièrement au service de Dieu. Je pense pouvoir le faire et soulager ainsi toute la misère que je pourrai. Si je n'ai pas de fortune, je travaillerai et ne gardant que ce qui m'est nécessaire, j'aiderai autant qu'il sera en mon pouvoir ceux que la Providence aura moins bien partagés que moi. (16 a. p.) »

Ces réponses font toucher du doigt ces qualités spécifiquement féminines, auxquelles M^{me} Pieczynska, et tant d'autres avec elles voudraient que l'école répondît enfin dans une beau-

Carrières féminines

L'ADMINISTRATION

La carrière administrative n'est peut-être pas le type par excellence de la carrière féminine. A première vue, il semble même qu'elle ne réponde guère à nos aspirations.

Cette question se pose, dès lors : « La femme sera-t-elle heureuse dans l'administration? »

Cela dépendra des femmes et l'on ne saurait généraliser dans un sens ou dans l'autre. Cette carrière ne serait pas à conseiller à des jeunes filles rêveuses, aimant à caresser des chimères, comme à celles qui attendent beaucoup de la vie et lui demandent des choses folles, impossibles à réaliser. Par contre, elle donnera de la satisfaction à une femme de goûts simples et patiente, ayant sur les gens et les choses des idées tranquilles, assez de bon sens pour ne rien prendre au tragique, le sentiment de l'ordre et de la précision. Et si cette femme s'attache à ce qu'elle donne davantage qu'à ce qu'elle reçoit, si elle apporte à chaque besogne qui lui est confiée de l'intérêt, de l'intelligence et de l'attention; si elle cherche à répandre autour d'elle un peu de cordialité et quelques sourires, elle aura, pensons-nous, trouvé le secret de son bonheur en même temps que celui de son avancement, car elle se fera aimer et apprécier.

* * *

Nous nous bornerons à parler de l'*Administration fédérale*, car c'est là que nous pouvions, le plus aisément, recueillir des indications précises. Mais les principes qui sont à la base de l'administration fédérale nous paraissent devoir être les mêmes un peu partout, dans l'administration communale comme dans l'administration cantonale, de sorte qu'en parlant du *Bundeshaus*, nous aurons tout naturellement un aperçu de l'administration en général comme carrière féminine.

Peut-on vraiment, aujourd'hui, parler de carrière administrative féminine, alors que — à part quelques exceptions — les places occupées par des femmes et des jeunes filles dans l'administration fédérale se limitent à des emplois subalternes, rangés dans les classes inférieures de traitements? Ces emplois sont, en général, regardés avec un peu de pitié par les hommes, qui nous les abandonnent volontiers, parce que les milliers de petits travaux dont nous sommes chargées les ennuieraient, eux...

Au fond, il n'y a pas de carrière administrative féminine ou masculine. Il y a simplement la carrière administrative, dont tous les postes sont, en principe, accessibles aux deux sexes. En pratique, il est vrai, l'accès des femmes à certains postes, comme du reste leur avancement, peuvent dépendre des chefs de départements ou

coup plus large mesure. Des tentatives individuelles, émanant d'éducatrices compréhensives de ces choses, y répondent déjà. Mais si l'on examine l'ensemble des programmes et des organisations scolaires, et hélas! souvent, l'esprit dans lequel on travaille, on conviendra qu'il y a encore du chemin à faire. Je parle de l'école, étant institutrice, mais il va sans dire que par l'éducation familiale, on pourrait agir non moins efficacement.

Avec la seconde partie de notre enquête : *Quelle impression éprouvez-vous en voyant des bébés de quelques mois* — (puis de 3 à 4 ans)? — nous abordons véritablement l'étude du *sentiment maternel* chez la jeune fille.

N'est-ce pas encore une fois une condamnation de l'école ou de l'éducation en général que plusieurs jeunes filles de 14 à 16 ans puissent vous répondre : « Aucune impression. » — « Je passe à côté d'eux sans les remarquer. » — « Cela ne me fait aucune impression : je n'ai jamais pensé à cela (c'est nous qui soulignons). » — « Je n'ai jamais pensé à cette chose. » — Et ceci, pire encore : « Je ne puis répondre à cette question, n'ayant pu étudier que sur un seul bébé, mon petit neveu. » Ou bien des impressions défavorables : « Une impression de laideur. » — « Je n'éprouve que du dégoût » (14 1/2 a. r.). Ou bien l'impression qui domine, c'est la peine qu'ils donnent : « Je pense au mal qu'ils

de divisions. Il est, d'autre part, admis que les services d'exploitation des Postes, des Télégraphes et des Douanes ne sont pas pour les femmes. Cela fait que nous ne pouvons prendre rang de fonctionnaires dans les administrations et les départements correspondants, ce personnel étant recruté parmi celui de l'exploitation. On ne verrait pas non plus des femmes versées dans les services techniques du Département Militaire..., si ce n'est des dactylographes.

Mais par ailleurs, l'antiféminisme passe de mode dans les sphères fédérales compétentes. Ces messieurs ont bel et bien pris l'habitude de nous voir travailler à leurs côtés et cela ne semble pas leur déplaire tant. D'aucuns avouent même franchement le profit qu'ils retirent de cette collaboration. Ils trouvent, disent-ils, plus de compréhension et plus de stimulant chez la femme. Cela est pour nous encourager.

Si nous n'occupons encore qu'une situation bien modeste dans l'administration, cela peut tenir, d'abord, à ce que nous n'y sommes pas entrées depuis très longtemps, et aussi, et surtout, au fait que les jeunes filles ne manifestent généralement pas un grand désir d'avancer et ne le demandent même pas.

Avant 1915 ou 1916, l'élément féminin était peu représenté dans les services de la Confédération. En 1921, par contre, il y avait six à sept commis de chancellerie de I^{re} classe de notre sexe nommés par le Conseil fédéral, une dizaine de commis de chancellerie de II^{me} classe, deux aides de bibliothèque, peut-être une trentaine d'aides de bureau, enfin, la petite armée des sténo-dactylographes, la plupart pas nommées. Le service de l'importation et de l'exportation, par exemple, utilisait alors et utilise encore les services d'une soixantaine d'entre elles.

Une ou deux de ces dames (commis de chancellerie de I^{re} classe et une aide de bibliothèque) rentrent dans la IV^{me} classe de traitements, c'est-à-dire qu'elles bénéficient d'un traitement maximum approximatif de fr. 8500. La V^{me} classe des traitements concerne la généralité des commis de chancellerie de I^{re} classe, masculins ou féminins, indistinctement: salaire maximum possible: fr. 7800. Dans la VI^{me} classe se trouvent les commis de chancellerie de II^{me} classe, avec un maximum d'à peu près fr. 6650. Enfin, les aides de bureau, les dactylographes viennent dans la dernière et VII^{me} classe. Leur salaire mensuel varie, suivant les divisions et les années de service, de fr. 250 à 300, 330, 350, 400, 450 et 500 francs.

En outre, il y a aujourd'hui, dans l'administration fédérale, trois femmes gradées d'Université. Une d'entre elles a fait des études de sciences sociales et fonctionne comme secrétaire de chancellerie à la Division du commerce du Département de l'Economie publique. L'Administration des contributions du Département des finances s'est attaché les services d'une juriste, ainsi que, depuis peu, la Direction générale des douanes.

Vous voyez, la porte nous est bel et bien entr'ouverte. C'est à

nous, désormais, à nous présenter résolument partout, à poser notre candidature, puis à montrer que nous désirons avancer. Des femmes capables et consciencieuses feront toujours leur chemin, dans l'administration, comme ailleurs.

Mais, en général, les jeunes filles qui entrent au service de l'Etat comme sténo-dactylographes, par exemple, ne songent pas le moins du monde à gravir les échelons de la hiérarchie. Elles pensent plutôt à se marier et ne prêtent dès lors, souvent, qu'une valeur relative à leur gagne-pain. Elles font cela « en attendant ». C'est un « à-côté ». Il s'en suit qu'elles se « préparent » peut-être moins sérieusement qu'un jeune homme, cherchent moins à agrandir leurs connaissances techniques et se contentent plus facilement d'un salaire moindre. Parfois, aussi, elles s'intéressent moins à leur ouvrage.

Le mariage est du reste bien un des arguments invoqués contre l'avancement des femmes dans la carrière. « Nous n'avons pas tellement envie de vous faciliter les choses, disent les hommes, car, un jour ou l'autre, vous vous mariez toutes, ou presque toutes, et il faut vous remplacer. Cela peut n'avoir que peu d'importance lorsqu'il s'agit de dactylographes ou même de commis de chancellerie. Mais, pour des postes plus importants de juristes, chefs de service, adjoints, chefs de division, cela paraît emmêlé et pourrait nuire au principe de la continuité qui doit être à la base de toute administration. »

Avec cela que ces messieurs restent toujours attachés à leur carrière! De plus, les femmes qui occuperaient des fonctions supérieures dans l'administration ne seraient jamais que des exceptions, pensons-nous, et le mariage ne serait sans doute pas leur préoccupation essentielle. On ne saurait prêter à cet argument plus d'importance que de besoin, puisque l'expérience manque ici. Ainsi que nous le disions plus haut, une jeune fille qui veut vraiment se créer une situation dans l'administration et travaille sérieusement dans ce but, y arrivera tout aussi bien qu'un jeune homme. A travail égal, le sexe n'entre plus tellement en ligne de compte.

En ce moment, pourtant, l'administration fédérale n'offre pas un débouché aux capacités féminines. On cherche, en effet, plutôt à diminuer le nombre des employés fédéraux qu'à l'augmenter, et s'il faut engager quelqu'un, la préférence est donnée à un père de famille. Mais ceci est une conséquence de la crise économique actuelle plus que du parti-pris.

Comment s'opère aujourd'hui le recrutement du personnel fédéral? — Il est du ressort des Départements. En général, quand une place devient vacante, on la met au concours dans la *Feuille fédérale*, en indiquant, chaque fois, les conditions et les connaissances requises. Peut alors se présenter qui veut. Il y a simplement à indiquer son *curriculum vitae*, à produire ses titres. Le Département en cause examine alors les candidatures, les pièces communiquées et fait son choix.

donnent à leur maman pour les soigner et au mal qu'ils me donneront plus tard si j'en ai (14 a., r.) — « Quand je dois garder un bébé, j'utilise beaucoup de patience, car on a dû en avoir pour moi (13 a., p.) — « Je pense que c'est beau un bébé, mais pour ma part, je crois que j'aimerais mieux ne rien dire car j'ai trop peu de patience et je n'ai jamais aimé jouer à la poupée... J'ai toujours été un garçon manqué (15 a., r.) ».

La tendance bien moderne à la limitation des naissances se fait jour déjà dans les réponses des fillettes: le quart de toutes les enfants de 13 à 14 ans, le quart des fillettes de condition moyenne de 15 à 16 ans, aucune fillette très riche au-dessus de 14 ans, la moitié des fillettes pauvres de 15 ans parlent d'en avoir qu'un ou deux enfants: « J'aimerais avoir rien qu'un petit enfant qui serait joli (13 a., p.) » — « Je voudrais avoir une fille et un garçon, mais pas plus parce qu'ils nous donnent trop à faire ». — « Je ne veux pas avoir beaucoup d'enfants, mais je les veux en bonne santé et jolis comme de petits amours (13 1/2 a., r.) ».

Si nous classons les réponses d'après celles qui sont favorables aux bébés (il s'agit des tout petits) et celles qui leur sont à la fois favorables et défavorables ou indifférentes — les réponses nettement défavorables sont les exceptions — voici les pourcentages que donne notre enquête:

Favorables:

	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	
aisées	—	—	67	71	20	—	Ensemble
moyennes	44	58	26	52	56	—	
pauvres	68	73	40	67	79	81	

Indifférentes:

	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	
aisées	—	—	17	14	80	—	Ensemble
moyennes	56	37	47	35	38	—	
pauvres	30	23	50	33	21	19	

On voit que les seuls résultats présentant quelque évolution régulière sont ceux des enfants aisées et pauvres de 14 à 16-17 ans; allant en sens inverse les enfants aisées deviennent moins favorables et plus indifférentes à l'égard des bébés tandis que le contraire se produit chez les jeunes filles de milieux populaires. Mais les résultats de 12 à 13 ans empêchent de formuler ainsi ce développement. Il est très remarquable de voir à 14 ans se produire chez plusieurs groupes un minimum d'intérêt pour les bébés.

Il est difficile de donner les résultats quant aux impressions concernant les bébés de 3 à 4 ans, plusieurs maitresses ayant fait répondre aux deux questions ensemble. Cependant la descendance et l'ascendance de l'intérêt pour les jeunes bébés entre

Il y a lieu de faire la distinction entre les emplois de chancellerie et les postes techniques. Ces derniers diffèrent suivant la nature des Départements. Ils exigent des études universitaires. Ce peuvent être des places de juristes, d'ingénieurs, de chimistes, de traducteurs. Il y a aussi les postes du Département militaire. Le droit ouvre le plus ses portes. Or, à ces mises au concours, bien rarement se présentent des femmes. Il est des départements qui n'ont même jamais eu à examiner une candidature féminine.

Pour les emplois de chancellerie, on cherche de plus en plus à faire passer aux candidats un petit examen de sélection. On leur demande une bonne instruction générale, si possible la fréquentation d'une école secondaire, d'une école de commerce, peut-être aussi un apprentissage. Il est nécessaire, surtout pour les sténo-dactylographes, de connaître très bien leur langue maternelle, puis une deuxième langue nationale. A ce propos, nous devons relever le fait que nous sommes ici, nous Romandes, en état d'infériorité vis-à-vis de nos jeunes confédérées de langue allemande, les Bernoises surtout. Celles-ci se donnent beaucoup plus de peine que nous pour apprendre les langues. Cela est certainement regrettable, et nous ne saurions assez recommander aux Suissesses romandes qui s'orientent du côté de l'administration de bien travailler l'allemand et, si possible, l'italien, mais sans porter préjudice pour cela à leur langue maternelle.

(A suivre.)

MARGUERITE MATTEZ.

Où sont les 1588 abonnés?...

Nous enregistrons cette quinzaine

10 abonnements nouveaux

qui représentent un bel effort de la part de plusieurs de nos amis. Mais nous enregistrons aussi

16 avis de non renouvellement d'abonnement en 1923

Alors...

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Le 4 décembre, à 11 heures moins un quart, les tribunes du Palais fédéral s'ouvrent enfin et les places sont prises d'assaut. La salle du National est déjà pleine, on cause avec animation, un air de fête est sur tous les visages. Chaque poignée de mains est une félicitation, chaque sourire un triomphe d'avoir échappé au grand naufrage des réélections.

14 et 16 ans, sont très nettes dans le même sens que ci-dessus.

Les tout petits et les plus grands bébés (3 à 4 ans) se partagent à peu près les suffrages, *les tout petits l'emportant un peu sur les plus grands*. Exemple : « J'éprouve une impression de nouveau, de gentil, de câlin; ils sont si mignons les petits bébés. » L'impression des enfants plus âgés est moins douce : « Ils font penser que plus tard, ils seront des hommes et des femmes et qu'ils ne seront pas toujours ce que l'on pense. » — « En général, je n'aime pas les enfants de 4 à 5 ans comme les tout petits, par exemple à cinq ans le démon de la coquetterie est déjà en eux et, par exemple, dans le tram, ils commencent déjà à faire des singeries pour se faire remarquer. »

Parmi celles qui, au contraire, préfèrent les grands :

« Ils (les grands) sont bien mignons et pas embarrassants comme les petits. » — « Quand je vois des bébés de quelques mois, je pense qu'ils seraient plus amusants si ils parlaient, et qu'ils ne font que boire, dormir et crier. En voyant un bébé de 3 à 5 ans je trouve qu'ils ont l'air très heureux et qu'ils sont souvent très intelligents, et ils m'intéressent beaucoup. » — « Ma foi, pour les bébés, je peux vous dire que j'aime les voir dans une poussette ou dans un berceau, même dans les bras de leur maman. Mais pour moi, je ne les aime pas, ils pleurent, ils crient, ils ont de très petits moments de tranquil-

M. Greulich, le doyen d'âge, ouvre la séance. Il fait valider les élections et l'Assemblée prête serment à la Constitution. Puis M. Jenny, du parti paysan, est nommé président sans opposition et prend sa place, ornée rapidement d'un grand bouquet de chrysanthèmes. Après le président, il faut remplacer le vice-président de l'année précédente. M. Evéquoz (Valais) est appelé à cette charge.

Les sièges correspondants du Conseil des Etats sont pourvus par M. Böhi (Thurgovie) et M. Simon (Vaud).

Les deux Chambres réunies procèdent encore à la nomination de M. Schmid comme président du Tribunal fédéral et à la réélection de chacun des conseillers fédéraux. Tous sont appelés à reprendre leur charge et leur département — avec un nombre de voix plus ou moins grand, suivant les sympathies qu'ils éveillent soit dans l'assemblée, soit dans le peuple. M. Scheurer, le chef du Département militaire, est nommé président de la Confédération avec la presque totalité des voix, de même que M. Chuard est appelé à la vice-présidence. Les socialistes refusent toujours de prendre leur part de responsabilité dans la nomination de notre Exécutif : leurs bulletins de vote rentrent blancs.

La discussion du budget pour 1923 rentre dans les attributions de la session de décembre. Elle fut relativement courte cette fois, parce que les chefs des Départements avaient réduit les dépenses au strict nécessaire et que l'Assemblée était, de son côté, décidée à réaliser la plus grande économie. M. Musy a répété sa formule de prédilection, c'est que notre situation, tout en étant sérieuse, est cependant bien moins terrible que celle de tous nos voisins, et qu'en répartissant le montant de notre dette, évalué à 1600 millions de francs, sur 50 ou 60 années, nous arriverons certainement à l'amortir !

Le budget militaire, qui se monte cette année à 77 millions, rencontre l'opposition des socialistes. M. Naine demande d'en retrancher 10 millions, d'autres voudraient le désarmement complet. Des députés bourgeois proposent de petites économies : M. Dollfus, par exemple, nous semble avoir raison en voulant retirer leurs chaussures militaires aux soldats lors de la démobilisation et ne les leur rendre qu'au prochain service. Il critique aussi la solde trop élevée des officiers. M. Scheurer

lit, ils m'énervent et je ne voudrais point en avoir à soigner. Si dans l'avenir j'ai des enfants, je les donnerai à soigner à une bonne nourrice ou même à maman qui les aime, qui me le traitera bien, me le soignera. Lorsqu'il aura environ une année, qu'il saura marcher et parler, alors je le prendrai, car il sera plus intéressant que ces tout petits qui ne font que crier. J'admire les personnes qui ont la patience de les élever. Lorsqu'ils sont grands, ils sont jolis et l'on en est toute fière. (15 a. p.) »

Chez plusieurs jeunes filles, la plupart de 13 à 14 ans, on constate l'intérêt pour le développement des bébés ; plusieurs ont su les observer dans leur bain, à la promenade, dans leur langage : « Ils voudraient bien savoir raconter toutes les histoires qu'ils pensent. » — « J'éprouve en général une impression de mystère... comment voient-ils se dérouler les choses devant eux... ; je me demande ce qui peut se passer dans leur tête... ; Je me rappelle aussi quand j'avais 3 ou 4 ans, et en me rappelant, je pense que la différence d'intelligence entre ces enfants et moi n'est peut-être pas si grande que l'on croit. »

Ces quelques observations ne suffisent-elles pas à montrer combien on pourrait obtenir dans ce domaine, tout simplement en amenant quelquefois les cadets de certaines élèves dans la classe pour que les élèves les observent, jouant, causant ou s'occupant à de petits travaux appropriés à leur développement?